



Extrait de délibération

Identifiant
2022-02-03

Bureau syndical 7 février 2022 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-deux le lundi sept février à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 1 février 2022 Pouvoirs : 0
Nombre de délégués en exercice : 11 Absents, excusés : 3
Présents : 8 Votants : 8

	Présents	Absents / Excusés
Président :	GAILLARD Didier
Vice- Présidents :	BIRONNEAU Pascal, BRESCIA Nathalie, RIMBEAU Jean-Pierre	
Membres :	AYRAULT Bérengère, BOUCHER Hervé- Loïc, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine	BACLE Jérôme, NOLOT Monique, SAUZE Magalie

Changement de formule relatif à l'abonnement Orange Business de la ligne mobile de Josélita Javaloyès, référente de parcours emploi du PLIE du Pays de Gâtine

Depuis 2018, Josélita Javaloyès, dispose d'un smartphone et d'un abonnement mobile (0689966624) pour assurer ses missions de coordinatrice et de référente de parcours emploi dans le cadre du PLIE du Pays de Gâtine.

Son abonnement mobile actuel, formule « Performance pro initial version 2018 », intègre 2Go d'Internet par mois, pour un abonnement mensuel de 25.23 € HT/mois.

Orange Business nous propose de migrer son abonnement actuel vers la **formule « Performance pro initial version 2021 »** plus intéressante car elle intègre 5Go d'Internet par mois pour **un coût mensuel quasi identique à 26 € HT/mois** moyennant une durée minimale d'engagement de 24 mois (2 ans) soit une échéance de l'abonnement en février 2024.

Le Bureau syndical décide d'autoriser le Président à :

- **signer le bon de commande d'Orange Business, relatif au changement de formule d'abonnement de la ligne mobile (0689966624) de Josélita Javaloyès, référente de parcours emploi du PLIE du Pays de Gâtine. Ce changement d'abonnement vers la formule « Performance pro initial version 2021 » permet de disposer de 5Go d'Internet par mois (contre 2Go auparavant) pour un coût mensuel quasi identique à 26 € HT soit 31,2 € TTC/mois moyennant une durée minimale d'engagement de 2 ans (échéance du contrat février 2024).**

- **signer tous autres documents relatifs à ce dossier.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD